

fellows

le regard de chercheurs
internationaux sur l'actualité

n°29

1^{er} novembre 2017

<http://fellows.rfiea.fr>

Réseau français des instituts d'études avancées
Aix-Marseille • Lyon • Nantes • Paris

L'avenir du travail au xxi^e siècle

Les enjeux de la nouvelle révolution industrielle

Tout salaire mérite-t-il travail ?

Daniel Mercure

[IEA de Paris, janvier-juin 2018]

Professeur de sociologie titulaire à l'Université Laval, président d'honneur de l'Association internationale des sociologues de langue française, et coprésident du Comité international Sociologie du travail, les recherches de Daniel Mercure portent sur les changements du travail au xxi^e siècle. Il est régulièrement invité dans de prestigieuses universités et centres de recherche aux États-Unis et en Europe. Membre élu de l'Académie des sciences sociales de la Société royale du Canada et récipiendaire de l'Ordre de la Pléiade, il est notamment l'auteur, avec Mircea Vultur, de *Perspectives internationales sur le travail des jeunes* (Presses de l'Université Laval, 2011).



Daniel Mercure, DR

LES QUATRE CHANTIERS À VENIR

Au cours des dernières décennies, nos sociétés occidentales ont été marquées par une importante reconfiguration économique fondée d'une part sur un vaste mouvement de libéralisation des marchés, de financiarisation et de mondialisation, et d'autre part sur l'expansion de secteurs de pointe arrimés à des changements technologiques et organisationnels majeurs. Elles ont déplacé une part substantielle de leur production au-delà de leurs frontières, fragmenté leurs chaînes de valeur à l'échelle mondiale et grandement réorienté leurs sources de création de la richesse vers l'économie du savoir – une économie de plus en plus cognitive et actionnariale fondée sur le savoir et l'innovation, et au sein de laquelle les secteurs des services revêtent un poids grandissant. Il s'est ensuivi une restructuration des emplois, une hausse des exigences de qualification, une forte déstandardisation du lien d'emploi, la fragilisation du monde syndical ainsi que l'accroissement de la précarité du travail et des inégalités de revenus. La nature du travail s'est modifiée sous l'égide de nouvelles pratiques de flexibilité, de l'essor de plateformes virtuelles ainsi que de modèles de production en flux tendu qui ont accru la polyvalence et l'intensité du travail. Comment penser l'avenir du travail dans un tel contexte ? Quelles tendances repérer ? Quels défis devons-nous relever ?

L'emploi, la nature de celui-ci et la relation d'emploi seront au centre des changements à venir. La quête de flexibilité technique, fonctionnelle (polyvalence et compétence), financière et numérique (externalisation de l'emploi) de la part des entreprises poursuivra son cours mais sera de plus en plus réglementée compte tenu de l'importance des enjeux. De fait, la diversité des statuts d'emploi et l'essor du travail indépendant (33 % des emplois aux États-Unis) soulèvent la question des couvertures sociales et de la cohésion sociale dans un contexte où l'emploi fixe et à vie n'est plus la norme et que l'intermittence des carrières s'accroît, ce qui commandera d'importants choix de société afin d'arrimer ou non les futures protections sociales au monde du travail. Le droit du travail sera aussi appelé à mieux définir les assises de

.....

Les historiens de la fin du siècle présent parleront de notre époque comme celle d'une nouvelle révolution industrielle qui a modifié les modes d'organisation du travail, les rapports de sociabilité entre les êtres humains et entre ceux-ci et la technique.

.....

majeurs dans tous les secteurs, depuis la régulation de la demande jusqu'au transport, en passant par la rectification continue des procédés de production de biens et de dispensation des services. Ces applications se traduiront par des gains de productivité et l'essor de nouveaux horizons professionnels, mais aussi par l'élimination de centaines de milliers d'emplois plus ou moins qualifiés. **Le problème de fond ne réside pas dans le changement en soi, lequel sera porteur d'emplois futurs, mais dans la célérité de son rythme, dans notre capacité d'adaptation et aussi dans le financement de la reconversion de la main-d'œuvre.** À plus long terme, ce sont les sciences du vivant (neurosciences, biotechnologies...) qui seront au cœur des futures Silicon Valley, sources de rapports novateurs entre l'être humain, la machine et les services ; aussi de questionnements éthiques sur les frontières entre nature et culture, voire d'un nouvel humanisme.

Les formes novatrices d'organisation du travail constituent un troisième chantier d'envergure. Les secteurs du savoir et les plateformes virtuelles s'inscriront de plus en plus dans des modes de management axés sur la valorisation des compétences et l'autonomie responsable selon des modèles, tantôt personnalisés, où le plan de développement personnel remplacera le plan de carrière, tantôt individualisés, où la logique collaborative sera arrimée à l'intermittence des trajectoires professionnelles. En revanche, les pratiques néo-tayloriennes, soutenues par une régulation informatisée, se répandront dans les services publics et privés. Tous ces changements creuseront les inégalités tant dans les manières de vivre le travail que dans les revenus. Enfin, nous assisterons à **une forte expansion des modes de contrôle organisationnel**

l'imputabilité dans la relation employé-employeur et à normaliser les frontières entre le contrat commercial et le contrat de travail. Bref, un immense chantier social est devant nous.

La gestion des changements technologiques est un deuxième chantier incontournable. De tels changements modifieront radicalement la façon dont nous travaillerons. À court terme, les applications liées à l'intelligence artificielle auront des effets

réflexifs fondés sur l'utilisation accrue du data control, nouvelle forme d'autorité et de régulation dans les lieux réels et virtuels de travail.

Le quatrième chantier est de nature socioculturelle. Il est caractérisé par une reconfiguration des rapports entre le monde du travail et la future main-d'œuvre. Il ne se limitera pas à une refonte du projet éducatif sur fond de quête d'équilibre entre la formation de citoyens avertis et de travailleurs polyvalents dotés de compétences techniques, relationnelles (économie de service) et adaptatives (formation continue) : il portera surtout sur la place et le sens du travail.

Sur le plan sociétal, l'individu, particulièrement dans les ménages à deux actifs, vivra difficilement l'opposition entre la centralité objective du travail, fortement préconisée par les instances dominantes de nos sociétés en raison de la hausse du ratio de dépendance démographique, et sa quête de décentralisation subjective du travail basée sur la valorisation du quotidien et des finalités polycentrées de réalisation personnelle. Nous serons en présence d'une personne chez qui le travail sera plus le lieu où on affirme son identité, que celui où on la construit, dans un contexte où les managers, aux fins de promouvoir l'innovation, la réactivité et la performance, devront stimuler davantage l'implication subjective au travail.

En milieu de travail, il est fort probable que les tensions porteront de plus en plus sur le « facteur humain », fixé dans une culture des droits de la personne : un travailleur sensible à la reconnaissance de son unicité et aux possibilités expérientielles ; marqué par l'individualisation des valeurs, mais pas nécessairement individualiste ; inscrit dans une dynamique où les questions de confort psychologique et de reconnaissance de la diversité culturelle seront au centre des revendications, accompagnées évidemment des considérations matérielles et de sécurité.

Somme toute, je pense que **les historiens de la fin du siècle présent parleront de notre époque comme celle d'une nouvelle révolution industrielle. Ils décriront celle-ci comme un « phénomène social total » qui a modifié les modes d'organisation du travail, les rapports de sociabilité entre les êtres humains et entre ceux-ci et la technique ;** qui a reconfiguré nos institutions, qui a transformé la géopolitique mondiale, bref qui a bouleversé tant la place du travail dans la société que celle de la société dans le travail.

.....

Pour aller plus loin

Retrouvez l'article de Daniel Mercure, ainsi que des contenus et références complémentaires sur fellows.rfiea.fr

Enrico Donaggio

[IMéRA d'Aix-Marseille, février-juillet 2018]

TOUT SALAIRE MÉRITE-T-IL TRAVAIL ?

Dimanche 5 juin 2016, les citoyens suisses auraient pu décider de vivre sans travailler, pour le reste de leur vie, en recevant de l'État 2.250 euros par mois sans contrepartie. Le refus de cette perspective a été net : 76,2 % des votants ont dit non à « l'instauration d'un revenu de base inconditionnel » pour « permettre à l'ensemble de la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique ». Par le passé, les électeurs suisses avaient déjà repoussé sèchement l'éventualité de passer de quatre à six semaines de vacances par an, de réduire le temps de travail de 40 à 36 heures par semaine, ou encore d'avancer l'âge de départ à la retraite de 65 à 62 ans. Considérer que l'existence ne devrait pas être consacrée à chercher et exercer une activité de plus en plus difficile à trouver, mais nécessaire pour survivre, n'a pas le vent en poupe.

Enrico Donaggio

Professeur de philosophie à l'université de Turin, Enrico Donaggio s'intéresse à l'impact des mutations contemporaines du travail sur la liberté et, plus largement, aux théories philosophiques et historiques de la modernité, aux théories du mal politique et aux théories critiques de la société. Auteur d'une centaine de publications, il a notamment écrit sur l'industrie culturelle à l'ère de Steve Jobs, assuré l'édition italienne du *Nouvel esprit du capitalisme* de Christian Boltanski et Eve Chiappello ainsi que plus récemment une nouvelle édition italienne du *Discours de la servitude volontaire* d'Etienne de De la Boétie.

Triste destinée politique que celle des partisans de l'utopie de la rémunération sans travail. En France, Benoît Hamon en a fait les frais aux dernières élections présidentielles, avec un résultat désastreux – le plus faible score de l'histoire du PS. Selon un sondage mené fin 2016, 64 % des Français sont sceptiques vis-à-vis du revenu universel, craignant que celui-ci « incite les gens à ne plus travailler et à se contenter de leur revenu universel ». Les personnes sondées sont pourtant 85 % à déclarer qu'en cas d'adoption de la mesure, elles continueraient à s'échiner à la tâche « pour gagner plus d'argent, parce qu'ils ne s'imaginent pas ne pas travailler ».

La fracture sociologique, économique et philosophique entre partisans et opposants de ce genre de revenu ne pourrait être plus nette. Le postulat de départ lui-même est clivant.

Pour les tenants du revenu universel, le travail tel que nous l'avons connu et imaginé jusqu'à présent est révolu. Les métamorphoses sont multiples. D'une part, sa nature : le travail est de moins en moins cantonné à un lieu, des horaires déterminés, et de plus en plus entrelacé avec des aspects de l'existence qui n'étaient pas nécessairement impliqués dans cette activité auparavant (émotions, sentiments, savoir être, réseau...). D'autre part, la pénurie du travail croît de façon exponentielle et inexorable, et cette tendance s'applique également aux activités créatrices et innovantes, de plus en plus menacées de remplacement par le progrès des machines numériques et intelligentes. De ce diagnostic découle, logiquement, une proposition politique. Il s'agit d'un changement de hiérarchie de valeurs, voire d'une révolution, dans le rapport entre individu et travail : garantir la subsistance de l'individu, même en l'absence de la vente (partielle ou totale) de sa propre force de travail, de sa vie en échange d'un salaire.

Pourquoi une utopie si attrayante, basée sur des arguments solides, en phase avec les problématiques contemporaines, rencontre des résistances si tenaces ? **Sur quoi s'appuie ce refus à imaginer la possibilité d'une vie sans travail, jusqu'à présent manifestée par la majorité des citoyens occidentaux** (c'est seulement d'eux dont on parle, faut-il le rappeler, lorsqu'on évoque ce type de scénarios) ?

Ces questions ne sont pas inédites. Elles sont, en réalité, anciennes comme le capitalisme. Dès son origine, celui-ci a mis en compétition inévitable droit de vivre et droit de travailler. Le capitalisme crée et détruit constamment, de manière plus ou moins équilibrée, des postes de travail ; il exploite les travailleurs comme une marchandise lambda ; il engendre tant la richesse que la pauvreté.



Enrico Donaggio, DR

Pour ces raisons structurelles, depuis les lois anglaises sur le travail au XVIII^e et XIX^e siècles, on débat avec acharnement de la question suivante : déconnecter travail et salaire est-il opportun (introduisant les problématiques de charité, d'assistance/assistanat, de mécénat, de welfare) ou inenvisageable (avec la figure du working poor comme seul sujet économique de masse admis par le travail capitaliste) ?

Au cours des XIX^e et XX^e siècles, les principales réponses culturelles à ce dilemme ont convergé vers une forme d'apologie, de culte ou de sanctification du travail. Il y a la version protestante-bourgeoise (le travail comme signe d'élection et salut de l'âme) et la version socialiste-prolétaire, où le travail est arme d'émancipation révolutionnaire. Dans un cas comme dans l'autre, **cette idéologie assigne au travail le rôle de vecteur de réalisation de soi du point de vue moral, économique et politique. Cela donne une fonction essentielle au marché du travail : celle de grand dispositif d'intégration sociale.**

Les résistances face à la perspective d'un revenu universel – corollaires d'une stigmatisation sociale de ceux qui ne travaillent pas ou de ceux qui aspirent à vivre sans travailler « vraiment » – trouvent leur source dans cette culture « travailliste ». Celle-ci traverse les frontières du

traditionnel conflit de classe entre capital et travail, patrons et ouvriers (avec des différences significatives entre Nord et Sud de l'hémisphère occidental).

Or, cette dimension est un angle mort dans l'argumentation des partisans de l'utopie d'une vie sans travail. Ils ne comprennent pas que, jusqu'à présent, **l'expérience du travail revêt un caractère incontournable pour la plupart des Occidentaux, en raison de leur condition : isolés, impuissants, libres seulement de consommer et de jouir à l'infini.** Ils oublient que l'expérience du travail a une double nature. Condamnation à gagner chaque jour son pain, supplice, torture (comme l'indique une de ses possibles étymologies : *trepalium*), le travail est aussi accouchement, création et réalisation : un horizon de lumière qui peut produire des transformations concrètes.

Cette expérience de réalisation de soi malgré les difficultés présente une affinité très forte avec ce qu'on pourrait appeler « l'utopie capitaliste ». C'est le rêve de liberté de chaque self-made-man : se créer une vie meilleure, avec ses seules forces, donc avec son travail (dans *Robinson Crusoé*, bible de ce genre de rêves, « industry » est le mot le plus présent). Face à cette perspective, si laborieuse, le projet de revenu universel, tel qu'il est articulé aujourd'hui, a très peu de chances de s'imposer. L'espoir utopique de milliards de self-made-man/woman peut difficilement être remplacé par celui d'une vie sans travail, avec un revenu distribué de façon paternaliste par l'État.

4 instituts d'études avancées en réseau
IMéRA, IEA d'Aix-Marseille
Le Collegium, IEA de Lyon
IEA de Nantes
IEA de Paris

Direction éditoriale :
Olivier Bouin
Philippe Rousselot



Fondation RFIEA
Contactez-nous!
Julien Ténédos
Aurélien Louchart
contact@rfiea.fr
01 40 48 65 57



rfiea.fr
54 boulevard Raspail
75 006 Paris

Pour aller plus loin

Retrouvez l'article d'Enrico Donaggio, ainsi que des contenus et références complémentaires sur fellows.rfiea.fr

CONFÉRENCE

Spécialiste de la mémoire humaine, le neuropsychologue **Francis Eustache** s'intéresse aux troubles de stress post-traumatique, qui sont de mieux en mieux compris grâce à des travaux transdisciplinaires associant neurosciences et sciences humaines et sociales. Il développera l'exemple du programme « 13-novembre », consacré à l'étude de la construction des mémoires après les attentats de 2015, lors d'une conférence organisée par l'École pratique des hautes Études en partenariat avec **l'IEA de Paris**.

Le 16 novembre de 18 à 19 heures
IEA de Paris
17 quai d'Anjou, 75004 Paris
Inscription sur le site de l'IEA



s'est vue attribuée le prestigieux Prix Rey Jaime I d'économie 2017. Ce prix, créé en 1989, a pour but de promouvoir le rapprochement scientifique entre recherche et entreprises. Carmen Herrero Blanco, spécialiste des questions d'exploitation des données pour une évaluation de la performance et du bien-être, a été sélectionnée parmi 220 candidats par un jury comptant trois prix Nobel.

PRIX

Carmen Herrero Blanco, professeur en fondement de l'analyse économique à l'université d'Alicante, future résidente de **l'IMéRA d'Aix-Marseille** (promotion 2018)

CONFÉRENCE

Dans le cadre du cycle de conférence organisé par l'**IEA de Nantes** au Lieu Unique, **Emmanuel Dockès**, professeur agrégé de droit à l'université Paris-Nanterre, présentera les profondes réformes du droit du travail que le groupe d'une vingtaine d'universitaires dont il fait partie ont avancé dans leur Proposition de Code du travail du GR-PACT (Daloz 2017). **Alain Supiot**, professeur au Collège de France et membre émérite de l'IEA de Nantes, apportera son éclairage sur le thème « Un autre Code du travail ».

Mardi 14 novembre 2017 à 18 heures
Lieu Unique
2, rue de la Biscuiterie
44 000 Nantes
Entrée libre